



La permaculture à la Ferme du Bec Helloin : résultats à relativiser

Au sein du réseau CAB, nous sommes rencontrés de nombreux porteurs de projets de maraîchage biologique. Régulièrement, est citée en exemple la Ferme du Bec Helloin en Haute-Normandie (27). Cette ferme affiche des résultats économiques extraordinaires en utilisant le principe de la permaculture. Une étude, réalisée en partenariat avec l'INRA montre des résultats impressionnants avec un chiffre d'affaires (CA) de 39 000 € sur 1000 m², alors que le CA moyen d'un système bio classique oscille entre 13 000 et 20 000 €. Certains porteurs de projets sont tentés d'utiliser la référence de la Ferme du Bec Helloin pour construire leur propre projet. Si l'expérience de cette ferme reste intéressante, il y a de nombreux biais qui imposent donc la prudence pour les porteurs de projet qui m'aimeraient appliquer la permaculture.

En 2012, une étude en collaboration avec l'INRA, l'institut SYLVA et l'AgroParisTech a été mise en place à la Ferme du Bec Helloin. Cette étude intitulée « Maraîchage biologique permaculturel et performance économique » a étudié la possibilité de s'installer et de vivre de son métier de maraîcher sur 1000 m². Le contexte de cette étude est la faisabilité de l'agriculture urbaine et périurbaine sur de petites surfaces (qui peut être une réponse à la forte pression foncière). Les 1000 m² de l'étude font partie de la ferme qui cultive environ 4500 m² supplémentaires. Le rapport intermédiaire de janvier 2014 fait apparaître un CA de 39 k€ et le temps de travail affecté à l'étude (noté scrupuleusement) est de 1400h/an. L'étude est disponible dans son intégralité sur le site de la ferme (www.fermedubec.com). Le 12 mai 2014 était organisée par le GRAB Haute-Normandie, une visite de la ferme pour les techniciens maraîchage bio des Chambres d'Agriculture et des GAB qui souhaitaient voir et en savoir plus sur cette ferme. Cette visite a permis d'en savoir plus et de discuter les chiffres.

Un contexte particulier pour la Ferme

Installés en 2006, Perrine et Charles Hervé-Gruyer



ont mis en place un système de permaculture bio intensif inspiré de John Jeavons (USA), Eliot Coleman (USA) et des maraîchers parisiens du XIX^e siècle. Ils sont formés à la permaculture, ont fondé une école et organisent de nombreuses formations qui leur ont permis d'accueillir 400 stagiaires en 2012. Ces formations constituent une source de financement importante pour la ferme et une contribution non négligeable pour certains travaux de maraîchage.

1000 m² qui vont en réalité 2000 m² de surface

Les 1000 m² choisis au sein de la ferme sont constitués de 421 m² de serre tunnel ; la productivité sous tunnel étant beaucoup plus importante qu'en plein champ. Les allées n'étant pas comptabilisées dans les surfaces cultivées, l'espace accueillant les 1000 m² « cultivés » représentent en fait près de 2000 m². Tout ceci constitue un premier biais dans cette étude.

Répartition des cultures entre la ferme et l'étude

La ferme du Bec réalise 80 000€ de chiffre d'affaires au total (sur 4500m²) dont 39 000 € sur les 1000 m² de l'étude, qui représente un petit quart de la surface de la ferme. Ceci s'explique parce que l'essentiel des légumes à forte valeur ajoutée sont cultivés sur la surface de l'étude. Cependant pour pouvoir les commercialiser, il est nécessaire d'avoir une gamme plus large (produite ici par le reste de la ferme et l'achat-revente). Cette distorsion représente un deuxième biais.

Une commercialisation vers des restaurants

Une partie de la production est vendue à un restaurant gastronomique parisien permettant une très bonne valorisation. De nombreuses fleurs, aromates, mini-légumes, voire des fanes de navet sont commercialisés via le restaurant gastronomique. Ce genre de vente permettant une forte valeur ajoutée sur une petite surface n'est pas possible dans nombre d'exploitations et dans des contextes commerciaux différents, notamment en zones rurales.